

Le REFLET Municipal



Municipalité de
Saint-Adelphé

Saint-Adelphé
UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

COORDONNÉES

150, rue Baillargeon
Saint-Adelphé, Qc G0X 2G0

HEURES D'OUVERTURE SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi :
9h30 à 12h00 - 13h00 à 15h00

Vendredi : fermé

☎ 418-322-5721

🖨 418-322-5434

🌐 www.st-adelphe.qc.ca

✉ st-adelphe@regionmekinac.com

📘 Municipalité de Saint-Adelphé

📺 Municipalité Saint-Adelphé

Dépôt légal octobre 2025 - 448-parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage mensuel de 545 copies



Mot du maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Alors que je termine mon dernier mandat à titre de maire, je tiens à prendre un moment pour exprimer toute ma gratitude. Ces 30 années de carrière dans le milieu municipal ont été pour moi une aventure humaine et professionnelle exceptionnelle.

Je souhaite d'abord remercier ma conjointe Danielle et ma famille pour leur appui indéfectible au fil des années. Leur compréhension et leur patience m'ont permis de consacrer le temps et l'énergie nécessaires à la vie municipale.

Je tiens également à saluer les élus municipaux avec qui j'ai eu le privilège de collaborer au cours de mes différents mandats. Leur dévouement et leur sens du service public ont contribué à faire avancer notre belle municipalité.

Un merci tout particulier au personnel administratif et aux employés municipaux, dont la compétence et le professionnalisme ont été des atouts indispensables pour concrétiser nos projets et relever les nombreux défis rencontrés.

Enfin, je veux remercier les citoyennes et citoyens de Saint-Adelphé pour leur confiance, leur engagement et leur collaboration tout au long de ces années. C'est ensemble que nous avons bâti la municipalité dynamique et résiliente que nous connaissons aujourd'hui.

Lors de mon dernier mandat, nous avons dû affronter des épisodes de pluies diluviennes en 2023 et 2024 qui ont causé des dommages considérables à nos infrastructures municipales, mettant à l'épreuve la sécurité civile de notre communauté. Plusieurs routes ont été emportées et des ponceaux ont cédé, entraînant des dépenses imprévues importantes. Grâce à une étroite collaboration avec le personnel administratif, nous avons déployé des efforts soutenus pour obtenir l'aide financière nécessaire afin de rétablir la situation tout en préservant la solidité financière de la municipalité.

Je suis fier de constater qu'à la veille des prochaines élections municipales du 2 novembre, Saint-Adelphé conserve une situation financière saine et enviable, ce qui représente un héritage solide pour le prochain conseil municipal.

Je souhaite aux futurs élus plusieurs années de bonheur, de réussite et de prospérité dans leurs fonctions. Servir sa communauté est un honneur, et j'espère que cette passion du monde municipal continuera d'animer celles et ceux qui prendront la relève.

Merci du fond du cœur,

Paul Labranche, maire de Saint-Adelphé

(Données financières suite page 4)

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS DE SEPTEMBRE 2025

- ◆ Achat d'une publicité au montant de 250\$ dans le feuillet paroissial de la Fabrique de la paroisse Saint-Cœur-de-Marie.
- ◆ Entériner la dépense de 200\$ faite à l'ordre de la Fadoq Saint-Adelphe pour l'achat de 20 billets de repas lors de l'épluchette du 24 août 2025.
- ◆ Autorisation à la directrice générale pour faire des demandes de soumission sur invitation pour le déneigement du stationnement de la bibliothèque municipale située au 601, rue Principale ainsi que pour le déneigement des bornes-fontaines et des chemins d'accès au réservoir, au puit d'eau potable et au site d'assainissement pour l'hiver 2025-2026.
- ◆ Demande d'aide financière 2023-2024 au Programme d'aide à la voirie locale – Volet double vocation 2023-2024.
- ◆ Demande d'aide financière 2024-2025 au Programme d'aide à la voirie locale – Volet double vocation 2024-2025.
- ◆ Adoption du *Règlement numéro 2025-346 relatif à l'occupation du domaine public*.
- ◆ Adoption de la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que le français dans les communications municipales.
- ◆ Demande du comité des Loisirs pour le prêt à titre gracieux de la salle communautaire le 28 septembre dans le cadre des journées de la culture.
- ◆ Demande de Madame Anne-Marie Charest pour le prêt à titre gracieux de la salle communautaire pour des cours de yoga cet automne.
- ◆ Demande du centre des Loisirs pour le prêt à titre gracieux de la salle communautaire pour des cours de Yo-Stretch cet automne.
- ◆ Autorisation du vote par correspondance pour les électeurs non domiciliés de la Municipalité de Saint-Adelphe.
- ◆ Demande de l'école Alternative de Mékinac pour autoriser l'ajout d'un panneau d'arrêt à l'intersection du chemin Georges-Henri-Thiffault et le stationnement de l'église.
- ◆ Autorisation de prêt de la vieille caserne au comité des Loisirs pour la tenue de la fête de l'Halloween.
- ◆ Ratification de la signature de l'entente intermunicipale avec la MRC de Mékinac relative à la gestion et à l'utilisation des appareils et des biens régionaux.
- ◆ Autorisation de procéder au déchetage et au débroussaillage d'une partie du rang Sud-Est et de la route du Lac Pierre-Paul.
- ◆ Autorisation à GRH Services Conseils pour autoriser de procéder aux plans et devis pour l'appel d'offres et sa gestion de même que la surveillance de chantier pour le dossier de réfection des ponceaux – rang Sud-Est et rang St-Joseph.

CORRESPONDANCE DU MOIS

- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec : L'heure juste : 3 rapports, 2 comptes rendus et plus !
- MRC de Mékinac : Appels de projets + SQRI / Atelier collaboratif Plan climat / L'entreprise GoRecycle fait la collecte des appareils de réfrigération et climatisation de nos écocentres
- TES Mauricie : Travaux géotechniques ;
- TES Canada : Réponse de TES Canada aux enjeux soulevés au Conseil de MRC du 20 août et Projet Mauricie – Demande CPTAQ (annexe 2 modifiée);
- Chambre de commerce de Mékinac : Tête première – Santé psychologique à faible coût
- Rencontre annuelle Municipalité amie des enfants : Jeudi, 13 novembre 2025 ;
- Fabrique St-Cœur-de-Marie : Offre d'une publicité pour leur feuillet paroissial ;
- École Alternative de Mékinac : Demande d'ajout d'un panneau d'arrêt ;
- Nathalie Poirier : Demande de suspension de l'adoption du règlement 2025-346 ;

FERMETURE DE L'ÉCOCENTRE MUNICIPAL : SAMEDI, 1^{ER} NOVEMBRE 12H





SÉANCE DU CONSEIL



Lundi le **17 novembre** à 20h et lundi le **1^{er} décembre** à 20h à la salle de la Fadoq de l'Hôtel de Ville

Les séances sont disponibles sur YouTube . Il vous suffit d'inscrire Municipalité Saint-Adelphe dans la recherche

PROCHAINES COLLECTES DE NOVEMBRE 2025

Recyclage et compostage 2 – 16 et 30



Déchets et compostage 9



PROCHAINES COLLECTES DE DÉCEMBRE 2025

Recyclage et compostage 11 et 26



Déchets 4



Attention! exceptionnellement, la collecte se fera un **vendredi pour le 26 décembre**

NOUVEL HORAIRE SERVICE À LA CLIENTÈLE



LUNDI AU JEUDI : 9H30 À 12H00 – 13H00 À 15H00

VENDREDI : FERMÉ

POUR L'INSPECTEUR MUNICIPALE : SUR RENDEZ-VOUS



JOUR DU SOUVENIR



Prendre note que les bureaux de la municipalité seront fermés le : **Mardi 11 novembre 2025**

CHANGEMENT D'HEURE



Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2025 on doit reculer l'heure!

→ Vérifiez aussi vos piles de détecteur de fumée!



À pied, soyez visible !!!!

Les conducteurs voient moins bien les marcheurs sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur. Il est donc important d'être facilement visible. Portez des vêtements voyants ou un brassard réfléchissant. Marchez sur le bord de la chaussée quand il n'y a pas de trottoir, idéalement face à la circulation afin de voir venir les véhicules.

Être visible et prévisible, c'est assurer votre sécurité !



Il n'y aura pas de parution du Reflet en novembre : de retour en décembre!

Élections municipales 2025



Vote par anticipation Dimanche, 26 octobre 12h à 20h

Jour de vote Dimanche, 2 novembre 10h à 20h

⇒ 150, rue Baillargeon dans la salle communautaire ←



Ayez en main une pièce d'identité : Permis de conduire ou Carte d'identité des Forces canadiennes ou Carte de statut indien
Passeport canadien ou Carte d'assurance maladie

Faits saillants et données financières mandat-2021-2025

Tel que mentionné lors de la dernière séance du conseil municipal de Saint-Adelphé le 1^{er} octobre dernier et compte tenu que les états financiers 2024 n'ont pas été déposés à cette date par la firme de comptable DGL; nous vous présentons une estimation des états financiers et des projets réalisés à ce jour.

| | | Année | Fait |
|--|------------------------------|-----------------|-------------------------------------|
| Internet haute vitesse couverture dans tous les secteurs | | 2022 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Tour cellulaire de Telus couverture dans tous les secteurs | | 2022 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| CPE – Centre de la petite enfance (16 places 18 mois – 5 ans) | | Depuis mai 2022 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| CPE – Centre de la petite enfance : Nouveau bâtiment rue Baillargeon (10 places supplémentaires poupons – Total 26 places) ouverture prévue en décembre 2025 | | 2025 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Régie des incendies centre Mékinac (RICM) : Relocalisation des bureaux et démarches pour la décontamination des équipements selon les normes CNESST (bâtiment machinerie Pronovost rte 153) | | En cours | |
| Adoption du règlement no 2025-343 (zonage) autorisation de la construction de multi logements et de résidences sur la rue Dessureault | | 2025 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| OMH – HPR de la Rive Saint-Adelphé : rénovations majeures (cuisine, recouvrement de plancher, stationnement, ajout d'une buanderie) | 1.5 million d'investissement | 2021-2025 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Coop de solidarité : soutien financier | 80 000\$ | 2022-2023 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Caisse populaire Desjardins : Achat du bâtiment (dernier remboursement en 2026) | | 2026 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Centre multifonctionnel (cautionnement loisirs dernier remboursement en avril 2027) | | 2027 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Loisirs : amélioration infrastructures (maison de jeunes et parc municipal) | 125 000\$ | 2021-2025 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Voirie : rénovations ponceaux – rechargement gravier | 1.2 million | 2023-2024 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Réfection route 352 (partie municipale St-Adelphé limite Sainte-Thècle) | 990 000\$ | 2022 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Pavage pont Odile-Germain Perron et route 352 MTQ | | Automne 2025 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Bouclage du réseau d'aqueduc des rues Baillargeon, Antonio-Magnan et Industrielle | 412 000\$ | 2022 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Travaux de drainage des rues Baillargeon, Antonio-Magnan et Industrielle (en attente autorisation Ministère Environnement) | Soumission reçue | À venir 2026 | |

COMPARATIF DE TAXES ENTRE HUIT MUNICIPALITÉS DE LA MRC MÉKINAC ANNÉE FINANCIÈRE 2025

| | Taxe foncière | Eau | Égout | Déchets | Recyclage | Matières Organiques | Autres | Coût des taxes pour une maison de 150 000\$ | Rang |
|---------------|---------------|----------|----------|----------|-----------|---------------------|----------|---|-----------------|
| Saint-Adelphé | 0.0078500 | 80.00\$ | 105.00\$ | 161.00\$ | 36.00\$ | 87.75\$ | | 1 647.25\$ | 1 ^{er} |
| ██████████ | 0.0064049 | 188.33\$ | 164.79\$ | 364.24\$ | | | 47.61\$ | 1 725.71\$ | 2 ^e |
| ██████████ | 0.0093220 | 91.00\$ | 115.50\$ | 137.15\$ | 52.90\$ | 113.20\$ | | 1 908.05\$ | 3 ^e |
| ██████████ | 0.0075240 | 215.00\$ | 248.00\$ | 305.00\$ | | | 52.60\$ | 1 949.20\$ | 4 ^e |
| ██████████ | 0.0076000 | 314.17\$ | 293.78\$ | 232.70\$ | | 97.27\$ | | 2 077.92\$ | 5 ^e |
| ██████████ | 0.0077780 | 267.75\$ | 334.30\$ | 358.00\$ | | | | 2 126.75\$ | 6 ^e |
| ██████████ | 0.0081900 | 339.37\$ | 260.22\$ | 125.00\$ | 126.00\$ | | 158.34\$ | 2 237.43\$ | 7 ^e |
| ██████████ | 0.0081080 | 300.00\$ | 180.00\$ | 240.00\$ | | | 407.98\$ | 2 344.18\$ | 8 ^e |

ÉTATS FINANCIERS ESTIMATION 2024

| | |
|--|--------------------------|
| Revenus totaux atteignent : | 2 895 336\$ |
| Dépenses totales : | 2 662 936\$ |
| Subventions à recevoir : | 780 548\$ |
| <i>Subventions importantes : PRABAM, PAVL 2024, entretien des routes locales, TECQ 2019-2024</i> | |
| Résultat net (excédent) : | 232 400\$ |
| Excédent estimé avec les années antérieures : | Total : 600 000\$ |

CONCLUSION

Ces résultats témoignent d'une gestion responsable des finances municipales. Grâce aux subventions obtenues et au contrôle rigoureux des dépenses, nous terminons l'année 2024 avec un excédent budgétaire estimé à 600 000\$, garantissant la solidité financière de notre municipalité.